

ANALYSE DU DISCOURS ET ANALYSE CONVERSATIONNELLE

Michel Santacroce, Cnrs, UMR 6057 "Parole et Langage"
Université de Provence, France
Michel.Santacroce@wanadoo.fr
Saint-Chamas, M.L.M.S. éditeur, août 2000.

Résumé :

Sont examinés et exposés brièvement les caractéristiques communes et les points de convergence entre analyse du discours et analyse conversationnelle.

Sommaire :

Titres	Page
1. Les orientations: deux paradigmes	02
1.1. Les propriétés communes	02
1.1.1. L'étude des conversations naturelles	02
1.1.2. Cohérence	03
1.1.3. Logique des actions	04
1.2. Les différences	04
1.2.1. Le domaine de référence	04
1.2.2. Les différences méthodologiques	05
1.2.3. Les différences épistémologiques	06
A- Règles d'interprétation et règles d'enchaînement	06
B- Pertinence conditionnelle et organisation préférentielle	07
2- Le modèle hiérarchique et fonctionnel genevois	09
2.1. Le cadre général	09
2.1.1. L'incursion	09
2.1.2. Les transactions	09
2.1.3. L'échange	10
2.1.4. L'intervention	12
2.2. Les fonctions illocutionnaires	12
2.3. Les fonctions interactives	13
2.4. L'acte de Langage	14
Références bibliographiques	14

1. LES ORIENTATIONS: DEUX PARADIGMES

L'un des domaines privilégiés d'application des modèles pragmatiques est le discours. Il n'est pas surprenant, en effet, que l'analyse des usages du langage permette de faire certaines prédictions sur les modes d'organisation séquentielle et sur les processus d'interprétation mis en place dans le discours. Mais c'est essentiellement le domaine de l'interaction verbale qui a fait l'objet des travaux les plus significatifs d'orientation pragmatique, et on l'appelle généralement analyse des conversations. Cet exposé a pour objet de présenter les grandes lignes de deux courants dominants dans l'analyse des conversations, classés depuis Levinson (1983)¹ sous les étiquettes *d'analyse du discours* (discourse analysis) et *d'analyse conversationnelle* (conversation analysis). Ces deux domaines ont un certain nombre de caractéristiques communes et de propriétés divergentes.

1.1. LES PROPRIÉTÉS COMMUNES

1.1.1. L'ÉTUDE DES CONVERSATIONS NATURELLES

L'analyse du discours et l'analyse conversationnelle s'intéressent principalement au discours oral, et plus spécifiquement à l'analyse des conversations naturelles. Par conversation naturelle, on désigne ici toute interaction verbale en face à face ou à distance (téléphone, visiophone, courrier électronique interactif, etc.), dans laquelle les facteurs situationnels, contextuels, gestuels, intonationnels jouent un rôle important. Comme exemple de conversations naturelles, on mentionnera les conversations téléphoniques, les interactions parents-enfants, maître-élèves, médecin-patient, les interactions dans des lieux publics (transactions commerciales) ou dans des lieux privés (discussions de café, discussions familiales), les débats politiques, les interviews journalistiques, etc. L'une des conséquences des analyses de conversation a été une mise en question d'un principe fondateur de la linguistique moderne, représenté notamment dans la tradition générativiste, à savoir le recours à l'intuition du sujet parlant pour évaluer les données. Il est à cet égard symptomatique de constater que presque toutes les approches de la conversation se sont réclamées d'une linguistique de la parole (par opposition à une linguistique de la langue, dans son acception saussurienne) ou d'une linguistique de la performance (opposée, dans le paradigme chomskien, à une linguistique de la compétence). C'est la raison pour laquelle les travaux d'origine sociolinguistique (de tradition variationniste

¹ LEVINSON (S.-C.) 1983. *Pragmatics*. Cambridge: Cambridge University Press.

chez Labov 1976 et 1978¹, ou relevant de l'ethnographie de la communication: Gumperz et Hymes 1972², Gumperz 1989³) ont fortement influencé la tradition conversationnaliste, et même provoqué la tentation, dans le domaine de la linguistique, d'une linguistique « interactionniste » (Kerbrat-Orecchioni 1990, Vion R. 1992)⁴.

1.1.2. COHÉRENCE

Les deux approches s'intéressent principalement à l'organisation séquentielle des conversations, et plus spécifiquement aux principes, règles ou normes qui en assurent la cohérence. Il est à ce titre intéressant de constater qu'une grande partie des travaux sur la cohérence textuelle, développés en linguistique textuelle (Beaugrande et Dressler 1981⁵, Charolles 1988⁶), n'ont pas, ou peu, été pris en compte dans la tradition de l'analyse des conversations. Cela dit, les problèmes de cohérence ne peuvent que très difficilement être résolus d'un point de vue interne au discours, et c'est principalement par le recours à des principes de gestion des informations contextuelles que les théories de la conversation ont abordé cette question. Il n'est pas surprenant qu'une partie des descriptions conversationnelles consistent en une description ethnographique précise du contexte interactionnel et social. D'un autre côté, la tentation a été grande de définir le contexte pour l'interprétation des conversations en termes de réseaux de connaissances, et de réduire l'ensemble des informations pertinentes à des univers définis a priori (notamment dans le domaine de l'analyse des conversations appliquée au dialogue homme-machine (Reichman 1986)⁷.

1.1.3. LOGIQUE DES ACTIONS

La troisième propriété commune à l'analyse conversationnelle et à l'analyse du discours est qu'elles font, implicitement ou explicitement, référence à une logique des actions. Dans l'analyse du discours, les principes

¹ LABOV (W.) 1976. Sociolinguistique. Paris: Minuit et LABOV (W.) 1978. Le Parler ordinaire, 2 vol., Paris: Minuit.

² GUMPERZ (J.) & HYMES (D.-H.) 1972. Directions in Sociolinguistics. The Ethnomethodology of Communication. New York: Holt, Rinehart & Winston.

³ GUMPERZ (J.) 1989. Engager la conversation. Introduction à la Sociolinguistique interactionnelle. Paris: Minuit.

⁴ KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1990. Les interactions verbales. Paris: Armand Colin ; Coll. « Linguistique » ; VION (R.) 1992. La communication verbale - Analyse des interactions. Paris : Hachette.

⁵ BEAUGRANDE (R.A. de) & DRESSLER (W.) 1981. Introduction to Text Linguistics. Londres: Longman.

⁶ CHAROLLES (M.) 1988. « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». in: Pratiques, 57, Metz.

⁷ REICHMAN (R.) 1986. Getting Computers to Talk like You and Me. Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.

logiques sont fondamentalement liés à la théorie des actes de langage; à partir d'elle, on peut prédire (Searle et Vanderveken 1985)¹ l'existence de relations entre actes dans les séquences d'actes que forment les conversations (une question appelle une réponse, une invitation une acceptation, un ordre une acceptation, etc.). En analyse conversationnelle, la logique des actions qui sous-tend l'organisation conversationnelle concerne principalement les séquences d'actions canoniques ou réalisées de manière préférentielle par les sujets parlants (les notions d'organisation préférentielle et de pertinence conditionnelle).

1.2. LES DIFFÉRENCES

1.2.1. LE DOMAINE DE RÉFÉRENCE

La première différence est liée au domaine de référence de ces deux approches. Les analyses du discours relèvent du paradigme scientifique de la linguistique formelle et lui empruntent sa méthodologie et son épistémologie. De leur côté, les analyses conversationnelles ont pour origine la sociologie interactionniste, et notamment les courants représentés par Goffman et par Sacks. La tradition interactionniste a développé un ensemble de réflexions sur les rites d'interaction, dont la manifestation la plus importante est l'interaction conversationnelle (Goffman 1973)². D'un autre côté, le courant dit ethnométhodologique s'est intéressé aux ethnométhodes utilisées par les sujets pour accomplir des tâches (prendre une décision pour un jury par exemple): l'une des ethnométhodes la plus accessible à l'analyse et la moins décrite par la sociologie est justement la conversation naturelle.

1.2.2. LES DIFFÉRENCES MÉTHODOLOGIQUES

La principale divergence entre analyse du discours et analyse conversationnelle est méthodologique. Les analyses du discours utilisent une méthodologie classique en linguistique de la phrase et consistent en des tentatives intéressantes - d'appliquer les principes de l'analyse linguistique à des unités plus grandes que la phrase. Pour cela, deux conditions sont requises. D'une part, la détermination d'un ensemble de catégories ou d'unités discursives, relevant non pas de la syntaxe des langues naturelles (catégories lexicales, catégories syntagmatiques) mais d'une syntaxe du

¹ SEARLE (J.-R.) & VANDERVEKEN (D.) 1985. Foundations of Illocutionary Logic. Cambridge: Cambridge University Press.

² GOFFMAN (E.) 1973. La Mise en scène de la vie Quotidienne, 2 vol., Paris: Minuit.

discours (par exemple les unités acte, intervention, échange, transaction, incursion dans le modèle d'analyse du discours genevois, (Roulet et al. 1985¹, Moeschler 1985²). D'autre part, la formulation de principes ou de règles de concaténation pour ces catégories (règles d'enchaînement, principes de composition) permettant de distinguer les séquences discursives bien formées (cohérentes) des séquences discursives mal formées (non cohérentes). Le point crucial est ici la notion de bonne formation séquentielle (ou cohérence) qui se trouve être le correspondant discursif de la notion syntaxique de grammaticalité: de même que le sujet parlant a une capacité linguistique (une compétence) lui permettant de formuler des jugements de grammaticalité sur des phrases, l'hypothèse de l'analyse du discours est que le sujet parlant est capable de porter des jugements sur la bonne formation séquentielle des discours, et donc de reconnaître un discours cohérent d'un discours non cohérent. L'une des notions centrales de l'analyse du discours est la notion de cohérence, qui a fait l'objet de développements parallèles, surtout sur le texte écrit, dans le cadre des grammaires textuelles. Il faut remarquer que, dans le cadre des analyses du discours, la notion de cohérence est une notion strictement séquentielle. Mais il est impossible de distinguer les faits de séquences des faits d'interprétation. La cohérence ne peut être définie d'une manière strictement séquentielle: c'est une notion à la fois séquentielle et interprétative. On notera aussi que la problématique de l'analyse du discours, et notamment celle des unités, a reçu une formulation récente insistant sur les différences entre la syntaxe de la phrase (ou micro-syntaxe) et la syntaxe du discours (ou macro-syntaxe) dans le cadre des travaux de Berrendonner (Berrendonner et Keichier-Béguelin 1990)³ Parallèlement, Charolles (1988)⁴ a proposé une approche stratificationnelle permettant de localiser différents niveaux d'organisation discursive (chaînes référentielles, espaces mentaux, structures textuelles, énonciation) et a proposé une analyse du discours en termes de chaînes, de portées, de séquences et de périodes (voir également Adam 1990)⁵. De son côté, l'analyse conversationnelle s'est principalement intéressée au problème de la séquentialité, et notamment aux règles ou principes permettant aux participants d'une conversation d'ajuster leurs prises de parole. Le système d'allocation des tours de parole proposé par Sacks, Schegloff et Jefferson (1974 et 1978)⁶ est basé sur les notions de sélection du prochain locuteur,

¹ ROULET (E.) et al. 1985. L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.

² MOESCHLER (J.) 1985. Argumentation et Conversation - Eléments pour une analyse pragmatique du discours. Paris: Hatier-Crédif ; Coll. « Langues et apprentissage des langues ».

³ BERRENDONNER (A.) & REICHLER-BEGUELIN (M.-J.) 1990. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique » in: Langue Française, 81, pp. 99-125.

⁴ CHAROLLES (M.) 1988. « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences » in: Pratiques, 57, Metz.

⁵ ADAM (J.-M.) 1990. Eléments de linguistique textuelle: théorie et pratique de l'analyse textuelle. Liège: Mardaga ; Coll. « Philosophie et Langage ».

⁶ SACKS (H.), SCHEGLOFF (E.) & JEFFERSON (G.) 1974. « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation » in Language, 50, 4, pp. 696-735. Repris dans SCHENKEIN (J.) 1978. Studies in the Organisation of Conversational Interaction. New York: Academic Press/7-55.

d'auto-sélection, et de point de transition pertinent. La grammaire mise en place est donc un système de régulation, tacitement admis et nécessaire du point de vue de l'économie de l'interaction, dont la fonction est de permettre le bon déroulement des interactions verbales. La séquentialité est alors principalement abordée en termes de gestion de tours de parole. Quant au problème de la cohérence, il n'est pas formulé dans le cadre d'une problématique de la bonne formation séquentielle, mais comme le résultat de principes dirigeant l'organisation préférentielle des conversations. Cette propriété est fondamentale, car l'organisation préférentielle n'est pas définie a priori, pour des raisons internes au modèle conversationnel: si certaines réactions sont dites préférées, ou non marquées interactionnellement, c'est que l'on a pu montrer qu'elles apparaissaient plus souvent dans cette position que les réactions dites non préférées ou marquées. Ainsi, les séquences *offre-acceptation*, *requête-acceptation*, *critique-contestation* sont préférées, c'est à dire non marquées interactionnellement parce qu'elles sont plus fréquentes et qu'elles entraînent moins de conséquences sur le déroulement ultérieur de la conversation que les séquences *offre-refus*, *requête-refus* ou *critique-admission*.

1.2.3. LES DIFFÉRENCES ÉPISTÉMOLOGIQUES

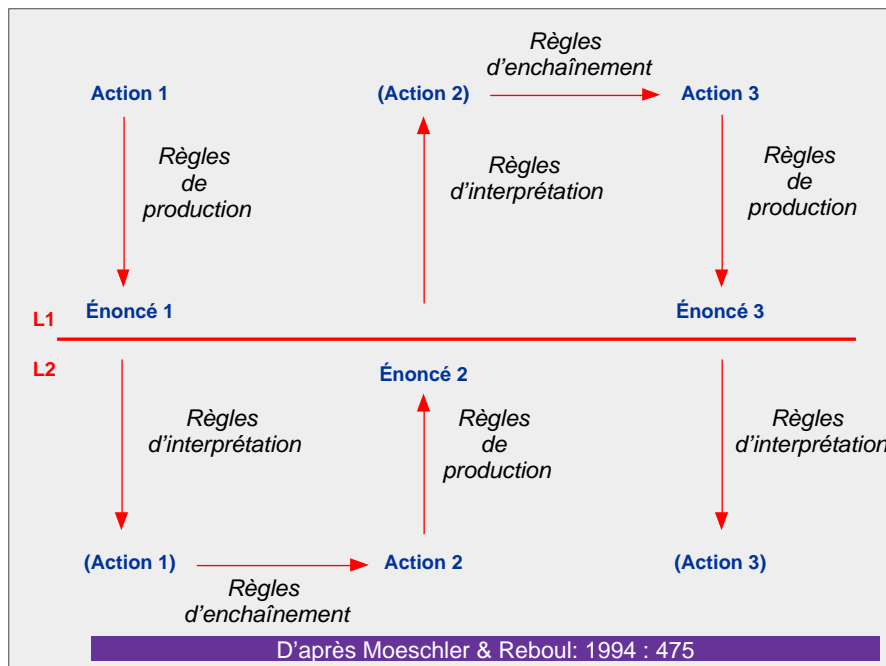
La troisième différence entre analyse du discours et analyse conversationnelle est de nature épistémologique. L'épistémologie de l'analyse du discours est celle de la simulation, à savoir hypothético-déductive: l'objectif de l'analyse du discours est de modéliser la conversation. De son côté, l'épistémologie de l'analyse conversationnelle est empirique et inductive: l'analyse conversationnelle procède par généralisations prudentes à partir d'un grand nombre de données conversationnelles.

A- RÈGLES D'INTERPRÉTATION ET RÈGLES D'ENCHAÎNEMENT

L'aspect de modélisation du dialogue a été le mieux représenté, dans le cadre des analyses du discours, par la formulation de règles d'interprétation et de règles d'enchaînement. Dans Labov (1976)¹ notamment, la problématique de l'analyse du discours est formulée par trois types de règles intervenant dans la mise en séquence et dans l'interprétation des discours: (1) des règles de production, reliant les actions programmées aux énoncés qui les réalisent; des règles d'interprétation, reliant les énoncés aux actions qu'ils réalisent; (3) des règles d'enchaînement, reliant les actions entre elles. L'épistémologie de l'analyse du discours est donc déductive. Les règles

¹ LABOV (W.) 1976. *Sociolinguistique*. Paris: Minuit.

d'interprétation et d'enchaînement formulées sont le résultat des prédictions de la théorie pragmatique sous-jacente.



1

B- PERTINENCE CONDITIONNELLE ET ORGANISATION PRÉFÉRENTIELLE

De leur côté, les approches du type analyse conversationnelle procèdent par généralisation: la méthodologie n'est plus déductive, mais inductive. Cela tient au fait que pour formuler une règle ou un principe, l'analyse conversationnelle requiert un grand nombre de faits ou de données. Les données sont nombreuses, et seule la récurrence permet de formuler une hypothèse. Ainsi le problème de la séquentialité ne sera pas traité en termes de règles d'enchaînement, mais en termes de pertinence conditionnelle et d'organisation préférentielle. Pour introduire la notion de pertinence conditionnelle, il faut faire intervenir une notion centrale de l'analyse conversationnelle, celle de paire adjacente, qui reçoit la définition suivante chez Levinson (1983, 303-4)² : « Une paire adjacente est une séquence de deux énoncés qui sont adjacents, produits par des locuteurs différents, ordonnés en un premier membre et un deuxième membre, typés, en ce sens que le premier membre requiert un deuxième membre particulier ». Le principe qui gouverne les paires adjacentes est la pertinence conditionnelle d'un deuxième tour (Schegloff 1972³, Levinson 1983⁴). Le

¹ MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.

² LEVINSON (S.-C.) 1983. Pragmatics. Cambridge: Cambridge University Press.

³ SCHEGLOFF (C.-A.) 1972. « Sequencing in conversational openings ».in: GUMPERZ (J.) & HYMES (D.) (eds) : Directions in Sociolinguistics. The Ethnomethodology of Communication, pp. 346-380, New York: Holt, Rinehart & Winston.

⁴ LEVINSON (S.-C.) 1983. Pragmatics. Cambridge: Cambridge University Press.

critère de la pertinence conditionnelle explique la condition de la définition de la paire adjacente, qui suppose une différence entre séquence typique (paire adjacente) et séquence non typique (séquences intercalées). La pertinence conditionnelle est définie de la manière suivante (Levinson 1983, 306): « Dans une paire adjacente, étant donné le premier membre de la paire, un second membre est immédiatement pertinent et attendu. Si celui-ci n'apparaît pas, son absence est remarquée; et si un premier membre d'une seconde paire apparaît à sa place, il est interprété comme le préliminaire du second membre de la première paire dont la pertinence ne peut être mise en défaut que par la mention de l'échec de l'action de préliminaire ». Le repérage de paires adjacentes a permis de faire une hypothèse tout à fait générale sur l'organisation préférentielle des séquences conversationnelles: dans une paire adjacente, le second membre de la paire est toujours le membre préféré, ou non marqué, de la paire. Lorsque c'est le membre non préféré, ou marqué qui est sélectionné, on a observé qu'il apparaissait après une pause, qu'il est introduit à l'aide d'une préface indiquant typiquement son statut non préféré et avec une mention des raisons expliquant la non-réalisation de l'action préférée (Levinson 1983,307). La notion d'organisation préférentielle peut dès lors être définie par la règle suivante (Levinson 1983, 333): « Essayez d'éviter l'action non préférée, c'est à dire l'action qui apparaît généralement dans un format non préféré ou marqué ». Les deuxièmes membres de la paire sont classés en termes de constituants préférés vs non préférés de la manière suivante :

Premier membre		Demande	Offre / Invitation	Question
Deuxième membre	<i>préféré</i>	<i>acceptation</i>	<i>acceptation</i>	<i>réponse attendue</i>
	<i>non préféré</i>	<i>refus</i>	<i>refus</i>	<i>réponse inattendue ou non réponse</i>

D'après Moeschler & Reboul: 1994 : 479

1

¹ MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.

2. LE MODÈLE HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL GENEVOIS

2.1. LE CADRE GÉNÉRAL

Le modèle hiérarchique et fonctionnel genevois d'analyse de la conversation (Moeschler 1985¹, Roulet et al. 1985²) peut être considéré comme un exemple prototypique de modèle du type analyse du discours. Il est basé sur l'hypothèse que la conversation est organisée à partir d'un ensemble hiérarchisé d'unités de rang et de relations ou fonctions entre ces unités. Les unités, ou constituants, obéissent au principe de composition hiérarchique suivant: « Tout constituant de rang n est composé de constituants de rang n - 1 ». Les constituants de la conversation sont l'incursion, la transaction, l'échange, l'intervention et l'acte de langage.

2.1.1. L'INCURSION

L'incursion est le constituant maximal coextensif à l'interaction (verbale) entre deux ou plus de deux locuteurs. Outre le fait d'être composée d'une ou de plusieurs transactions, l'incursion a pour caractéristique principale d'être initiée par un échange d'ouverture et terminée par un échange de clôture. Les échanges d'ouverture et de clôture sont typiquement des échanges confirmatifs (Goffman 1973)³: ils ont pour fonction de confirmer l'existence des relations sociales entre les interlocuteurs de l'incursion, et participent de ce fait aux rituels de confirmation.

2.1.2. LES TRANSACTIONS

Les transactions constituent des domaines thématiques homogènes. Par exemple, dans une interaction en librairie, on distinguera des transactions de demande d'achat, d'offre de commande, d'offre de vente, de demande de renseignement, de demande de précision, etc. (Auchlin et Zenone 1980)⁴. Le domaine de la transaction concerne à strictement parler l'organisation de l'information, et plus particulièrement la macro-structure

¹ MOESCHLER (J.) 1985. Argumentation et Conversation - Eléments pour une analyse pragmatique du discours. Paris: Hatier-Crédif ; Coll. « Langues et apprentissage des langues ».

² ROULET (E.) et al. 1985. L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.

³ GOFFMAN (E.) 1973. La Mise en scène de la vie Quotidienne, 2 vol., Paris: Minuit.

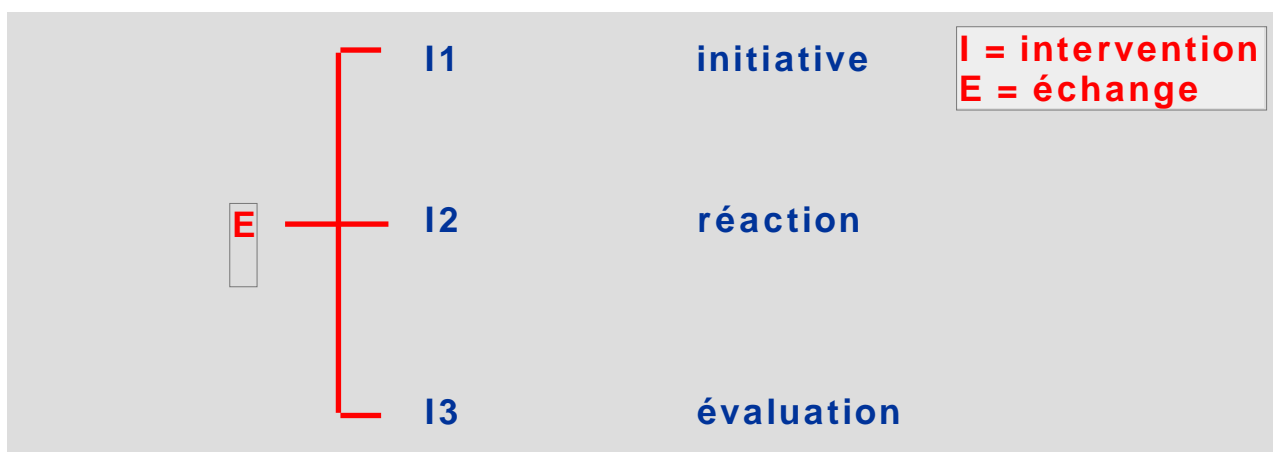
⁴ AUCHLIN (A.) & ZENONE (A.) 1980. « Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse ». in: Cahiers de linguistique française, 1, pp. 6-41, Université de Genève.

actionnelle. Le niveau macro-structurel, au plan des relations fonctionnelles, est déterminé par la condition si... alors et les arguments de la relation sont exprimés par la relation positive (satisfaction) ou négative (échec). Par exemple, on trouvera dans la macrostructure des relations du type: « si la demande d'achat échoue, alors engagez une transaction de demande de commande »; « si la demande de commande est satisfaite, alors passez à l'offre de commande », etc.

2.1.3. L'ÉCHANGE

Structurellement, une transaction est composée d'échanges réparateurs (Goffman 1973). Un échange réparateur est une structure renvoyant au rituel de réparation d'une offense territoriale, provoquée par exemple par la réalisation d'une demande. Pour l'analyse de l'interaction verbale, (Goffman: 1973) définit deux cycles réparateurs, comprenant respectivement les mouvements (*moves*) de réparation-satisfaction d'une part et d'appréciation-minimisation d'autre part, la minimisation pouvant être absente.

Les constituants de l'échange sont les interventions (*move* chez Goffman 1973 et Sinclair et Coulthard 1975¹). Dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, la structure basique d'un échange réparateur est une structure à trois interventions. La structure basique d'un échange peut être représentée sous la forme arborescente suivante² :



D'après Moeschler & Reboul: 1994 : 481

Le nombre des interventions de l'échange varie en fonction de la nature de l'échange. Si la réaction est négative, alors l'échange se poursuit et donne lieu à un nombre d'interventions variables. Les principes mis en place par

¹ SINCLAIR (J.) & COULTHARD (R.-M) 1975. Towards an Analysis of Discourse. The English Used by Teachers and Pupils. Oxford: Oxford University Press.

² MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.

l'analyse hiérarchique sont de deux types: un principe de segmentation, qui permet de déterminer les constituants de l'échange (les interventions) et un principe de clôture. Le principe de segmentation est motivé par le fait que, dans le modèle hiérarchique et fonctionnel, il n'y a pas de relation un-est-à-un¹ entre tours de parole et constituants de l'échange (interventions): la forme superficielle du dialogue en alternance de tours de parole ne reflète ni la structure hiérarchique de l'échange ni son organisation fonctionnelle. En effet, un tour de parole peut être le lieu de la fin d'un échange et le lieu du début d'un autre. En second lieu, la définition de l'échange suppose un principe de définition de l'échange complet, c'est-à-dire un principe de clôture. On dira qu'un échange est complet ou clos, s'il satisfait la complétude interactionnelle ou contrainte du double accord, imposant aux deux dernières interventions d'être coorientées argumentativement (Moeschler 1982², Roulet et al. 1985³). A l'analyse hiérarchique de l'échange se superpose l'analyse fonctionnelle. D'une part, les constituants de l'échange reçoivent une fonction (une interprétation pragmatique); d'autre part, l'organisation fonctionnelle n'obéit pas au principe de composition hiérarchique, mais à un principe récursif fonctionnel.

2.1.4. L'INTERVENTION

L'intervention est la plus grande unité monologique du dialogue. Selon le principe de composition hiérarchique, l'intervention est composée d'actes de langage. Mais le principe de récursivité autorise des structures d'intervention formées à partir d'échanges, d'interventions et/ou d'actes de langage. Principe de récursivité selon lequel tout constituant complexe (de rang échange et de rang intervention) est un constituant récursif, c'est-à-dire peut être constituant d'intervention. Pour rendre compte du principe de récursivité, il est nécessaire de compléter le principe de composition hiérarchique par un principe fonctionnel, le principe de composition fonctionnelle, qui associe aux constituants de l'échange et de l'intervention non plus des contraintes de rang catégoriel, mais des contraintes de fonctions pragmatiques⁴. Ainsi l'échange est composé de constituants reliés par des fonctions illocutionnaires (des interventions); l'intervention est composée de constituants reliés par des fonctions interactives (des échanges, des interventions et/ou des actes de langage).

¹ Une relation un-est-à-un est une relation qui à un élément d'un ensemble de départ associe un et un seul élément de l'ensemble d'arrivée. Ainsi, la relation entre tour de parole et intervention n'est pas un-est-à-un, car un tour de parole peut contenir plus d'une intervention.

² MOESCHLER (J.) 1982. Dire et Contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne: Lang.

³ ROULET (E.) et al. 1985. L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.

⁴ L'analyse fonctionnelle est bien indissociable de l'analyse hiérarchique raison pour laquelle les analyses produites dans ce cadre sont souvent appelées analyses hiérarchiques fonctionnelles.

2.2. LES FONCTIONS ILLOCUTIONNAIRES

Les fonctions illocutionnaires associées aux interventions constitutives de l'échange sont de trois types génériques: initiatives, réactives-initiatives et réactives. Une fonction initiative est associée obligatoirement à la première intervention d'un échange: c'est elle qui commande la direction thématique (cohésion) et la direction illocutionnaire (cohérence) de la séquence dialogale. Les fonctions réactives sont associées aux interventions clôturant l'échange, et sont dépendantes, du point de vue de l'enchaînement et de la cohérence du dialogue, des fonctions initiatives. Enfin, les fonctions réactives-initiatives sont associées aux interventions suivant une intervention (réactive-) initiative et ont la propriété structurelle d'être intermédiaires dans la structure de l'échange. Le modèle hiérarchique et fonctionnel s'appuie sur la théorie des actes de langage. Les constituants pertinents du point de vue de l'assignation d'une force illocutionnaire (une fonction illocutionnaire) sont les constituants de l'échange, à savoir les interventions. La dépendance du modèle d'analyse du discours vis-à-vis de la théorie des actes de langage est liée à la relation « un-est-à-un » entre intervention et fonction illocutionnaire: la fonction illocutionnaire donne l'interprétation de l'intervention dans la séquence dialogique. Mais c'est la relation d'enchaînement entre interventions qui est à l'origine de telles interprétations.

2.3. LES FONCTIONS INTERACTIVES

Les relations entre constituants de l'intervention sont définies comme autant de fonctions interactives. Une fonction interactive est une fonction monologique qui associe un constituant principal ou directeur (de rang acte ou intervention, respectivement *Ad* ou *Id*) à un constituant subordonné (de rang acte, intervention ou échange, respectivement *As*, *Is* et *Es*). Dans une intervention, le constituant directeur dominant est celui qui donne sa fonction illocutionnaire à l'intervention. Le processus d'assignation fonctionnelle est donc double: au niveau de la structure de l'échange, c'est l'enchaînement qui permet de caractériser la fonction du constituant adjacent; au niveau de l'intervention, c'est le constituant directeur qui détermine l'interprétation fonctionnelle. Il y a une asymétrie fondamentale entre les constituants directeurs et les constituants subordonnés de l'intervention: seuls les constituants monologiques peuvent être directeurs, alors que n'importe quel constituant (A, I, E) peut être subordonné. Cette asymétrie a une raison fonctionnelle et non structurelle. Du point de vue de la hiérarchie dialogale, rien n'interdit des constituants-échanges directeurs par rapport à d'autres échanges ou interventions. Si un échange peut être directeur, il faut, pour qu'une fonction illocutionnaire puisse lui être associée, qu'il hérite cette

fonction d'un de ses constituants, c'est à dire d'une de ses interventions. La question est alors de savoir quelle intervention détermine la fonction de l'échange. Si l'on différencie les fonctions des constituants de l'échange, cela revient à établir pour la structure de l'échange une hiérarchie parallèle à celle existant entre constituants de l'intervention et à annuler la pertinence de la différence entre fonction illocutionnaire et fonction interactive.

Constituant	récurusif	non récurusif
monologique	intervention	acte de langage incursion
dialogique	échange	transaction

D'après Moeschler & Reboul: 1994 : 486

1

Si un échange est directeur, par rapport à quel constituant l'est-il ? Dans la hiérarchie des fonctions, un échange directeur devrait l'être dans le cadre d'une intervention. Le paradoxe serait atteint, car les échanges devraient être à chaque fois intégrés dans une intervention, et ultimement, tout discours dialogique aurait la structure d'un discours monologique. Il est donc préférable de conserver une asymétrie entre constituants récurusifs (échange-intervention) et non récurusifs (acte, mais aussi incursion et transaction) d'une part, et entre constituants monologiques (acte et intervention) et constituants dialogiques (échange, transaction et incursion) d'autre part, ce que représente la figure précédente².

2.4. L'ACTE DE LANGAGE

L'acte de langage, comme unité de discours, possède trois propriétés: (1) c'est l'unité segmentale minimale; (2) il a une fonction interactive (être directeur versus être subordonné); (3) il peut transférer son potentiel illocutionnaire au constituant de rang supérieur³. En tant qu'unité de rang, l'acte de langage est une unité de discours, et la différence entre fonction interactive et fonction illocutionnaire montre qu'on ne peut associer l'unité de discours acte de langage à l'unité de communication acte de langage de la théorie des actes de langage (Moeschler 1990⁴). La raison tient à ce que, dans une structure d'intervention, un acte a une fonction principalement argumentative: il représente soit un argument pour, soit un argument contre, soit une conclusion. Il n'est pas surprenant dès lors que les principes de base de l'organisation séquentielle relèvent de la théorie de l'argumentation

¹ MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.

² MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.

³ C'est à dire l'intervention

⁴ MOESCHLER (J.) 1990. « Pragmatique et linguistique de la parole ». in : AMACKER (R.) & ENGLER (R.) (éds) Présence de Saussure. Berne: Lang.

(Anscombe et Ducrot 1983¹, Ducrot 1980², Ducrot 1984³, Ducrot et al. 1980⁴). On en trouvera une formulation explicite dans le principe de dépendance de l'intégration fonctionnelle vis-à-vis de l'intégration argumentative des constituants, ou encore l'hypothèse de la coorientation argumentative comme condition de la cohérence conversationnelle (Moeschler 1982⁵, Moeschler 1985⁶ et Roulet et al. 1985⁷).

Références bibliographiques:

- ADAM (J.-M.) 1990. Eléments de linguistique textuelle: théorie et pratique de l'analyse textuelle. Liège: Mardaga ; Coll. « Philosophie et Langage ».
- ANSCOMBRE (J.-C.) & DUCROT (O.) 1983. L'Argumentation dans la langue. Bruxelles: Mardaga.
- AUHLIN (A.) & ZENONE (A.) 1980. « Conversations, actions, actes de langage : éléments d'un système d'analyse ». *in: Cahiers de linguistique française*, 1, pp. 6-41, Université de Genève.
- BEAUGRANDE (R.A. de) & DRESSLER (W.) 1981. Introduction to Text Linguistics. Londres: Longman.
- BERRENDONNER (A.) & REICHLER-BEGUELIN (M.-J.) 1990. « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique ». *in: Langue Française*, 81, pp. 99-125.
- CHAROLLES (M.) 1988. « Les plans d'organisation textuelle : périodes, chaînes, portées et séquences ». *in: Pratiques*, 57, Metz.
- DUCROT (O.) 1980. Les échelles argumentatives. Paris: Minuit ; Coll. « propositions ».
- DUCROT (O.) 1984. Le dire et le dit. Paris: Minuit.
- DUCROT (O.) et al. 1980. Les mots du discours. Paris: Minuit.
- GOFFMAN (E.) 1973. La Mise en scène de la vie Quotidienne, 2 volumes., Paris: Minuit.
- GUMPERZ (J.) & HYMES (D.-H.) 1972. Directions in Sociolinguistics. The Ethnomethodology of Communication. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- GUMPERZ (J.) 1989. Engager la conversation. Introduction à la Sociolinguistique interactionnelle. Paris: Minuit.
- KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1990. Les interactions verbales. Paris: Armand Colin ; Coll. « Linguistique » ; VION (R.) 1992. La communication verbale - Analyse des interactions. Paris : Hachette.
- LABOV (W.) 1976. Sociolinguistique. Paris: Minuit.
- LABOV (W.) 1978. Le Parler ordinaire, 2 vol., Paris: Minuit.
- LEVINSON (S.-C.) 1983. Pragmatics. Cambridge: Cambridge University Press.
- MOESCHLER (J.) & REBOUL (A.) 1994. Dictionnaire encyclopédique de Pragmatique. Paris: Seuil.
- MOESCHLER (J.) 1982. Dire et Contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne: Lang.
- MOESCHLER (J.) 1985. Argumentation et Conversation - Eléments pour une analyse pragmatique du discours. Paris: Hatier-Crédif ; Coll. « Langues et apprentissage des langues ».
- MOESCHLER (J.) 1990. « Pragmatique et linguistique de la parole ». *in: AMACKER (R.) & ENGLER (R.) (éds) Présence de Saussure*. Berne: Lang.
- REICHMAN (R.) 1986. Getting Computers to Talk like You and Me. Cambridge (Mass.), M.I.T. Press.
- ROULET (E.) et al. 1985. L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.
- SACKS (H.), SCHEGLOFF (E.) & JEFFERSON (G.) 1974. « A simplest systematics for the organization of turn-taking in conversation » *in: Language*, 50, 4, pp. 696-735. Repris dans SCHENKEIN (J.) 1978. Studies in the Organisation of Conversational Interaction. New York: Academic Press/7-55.
- SCHEGLOFF (C.-A.) 1972. « Sequencing in conversational openings ». *in: GUMPERZ (J.) & HYMES (D.) (éds) : Directions in Sociolinguistics. The Ethnomethodology of Communication*, pp. 346-380, New York: Holt, Rinehart & Winston.
- SEARLE (J.-R.) & VANDERVEKEN (D.) 1985. Foundations of Illocutionary Logic. Cambridge: Cambridge University Press.
- SINCLAIR (J.) & COULTHARD (R.-M.) 1975. Towards an Analysis of Discourse. The English Used by Teachers and Pupils. Oxford: Oxford University Press.

¹ ANSCOMBRE (J.-C.) & DUCROT (O.) 1983. L'Argumentation dans la langue. Bruxelles: Mardaga.

² DUCROT (O.) 1980. Les échelles argumentatives. Paris: Minuit ; Coll. « propositions ».

³ DUCROT (O.) 1984. Le dire et le dit. Paris: Minuit.

⁴ DUCROT (O.) et al. 1980. Les mots du discours. Paris: Minuit.

⁵ MOESCHLER (J.) 1982. Dire et Contredire. Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation. Berne: Lang.

⁶ MOESCHLER (J.) 1985. Argumentation et Conversation - Eléments pour une analyse pragmatique du discours. Paris: Hatier-Crédif ; Coll. « Langues et apprentissage des langues ».

⁷ ROULET (E.) et al. 1985. L'articulation du discours en français contemporain. Berne: Peter Lang.